



Monsieur Daniel Berner
Chef du service du développement
territorial
Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

Lausanne, le 28 avril 2008
S:\COMMUN\POLITIQUE\Position\2008\POL0826.doc
GPB/naf

Principes pour l'approvisionnement national en roches dures – Complément au Plan sectoriel des transports, partie programme

Monsieur le Chef de service,

Nous avons bien reçu votre correspondance du 7 avril 2008 dernier, concernant le dossier mentionné sous rubrique, et vous remercions de nous consulter à ce propos.

Comme indiqué dans le rapport explicatif, les roches dures revêtent une importance cruciale pour la construction et l'entretien des infrastructures de transport en Suisse. Seule une petite partie des roches de notre massif alpin correspondent aux spécifications nécessaires pour ces infrastructures et notre Canton de Vaud a la chance de disposer sur son sol d'une exploitation répondant à l'ensemble de ces critères. En tant que fournisseur de proximité, les carrières d'Arvel permettent de limiter les transports et de garantir, par leurs possibilités de développement, un approvisionnement sûr et à long terme de notre marché; il faut s'en réjouir.

Depuis l'acceptation du recours déposé contre une extension de la carrière de roches dures d'Arvel, par le Tribunal Fédéral le 13 mars 2007, nous sommes très heureux de constater que les associations professionnelles concernées et les offices fédéraux concernés ont pu rapidement élaborer une planification nationale cohérente, permettant d'assurer le nécessaire équilibre entre préservation des paysages et approvisionnement économique. Nous formulons dès lors l'espoir que cette nouvelle planification permettra de débloquer l'extension prévue dans la carrière d'Arvel.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à ces lignes et vous adressons, Monsieur le Chef de service, nos salutations distinguées.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay
Directeur adjoint

Julien Guex
Sous-directeur